

**ACTIVITÉS  
PÉRISCOLAIRES**

**&**

**RESTAURATION  
SCOLAIRE**

**DOSSIER D'INSCRIPTION  
2010/2011**

## RESTAURATION ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont des services facultatifs rendus par la commune de Villers-lès-Nancy. Les restaurants scolaires et l'accueil périscolaire sont ouverts à tous les enfants scolarisés à Villers-lès-Nancy dans les écoles publiques maternelles et élémentaires qu'ils habitent ou non la commune, dans la limite des places disponibles et des possibilités d'encadrement. Il est important de signaler que le service périscolaire a un fonctionnement indépendant de l'école.

### Absence, retard, récupération de votre enfant:

- Toute absence devra être signalée au service inscription et au directeur périscolaire, responsable et gestionnaire du groupe d'enfants. Il est inutile de prévenir l'école, l'instituteur(trice) ne côtoie pas ou peu l'équipe périscolaire. Lorsque votre enfant doit s'absenter pour un motif valable, il faut prévenir impérativement le directeur périscolaire, qui vous fera signer une décharge indispensable et palliera éventuellement au problème des repas.
- Lorsque votre enfant est récupéré par une autre personne, il faudra dès votre arrivée à la garderie ou à l'école, prévenir impérativement le directeur ou la directrice entre 07h30 à 8h30 et 11h15 à 12h15 : Groupe Scolaire Villers centre : 03 83 40 24 35 / Groupe Scolaire des Aiguillettes : 03 83 40 25 31 / Groupe Scolaire Camus : 03 83 27 02 74.

### Prescription médicale :

Joindre obligatoirement l'ordonnance afin que l'équipe puisse donner les médicaments en toute sérénité et respecter ainsi la posologie du corps médical (attention de bien mentionner si des médicaments génériques remplacent les prescrits). Sans ordonnance, notre équipe ne peut administrer le traitement. Les médicaments devront être remis impérativement au directeur.

- Les réservations et les annulations sont prises jusqu'au jeudi 11 heures pour la semaine suivante.
- Tout enfant non inscrit préalablement en mairie pour des raisons évidentes de responsabilité, ne pourra être accepté en accueil périscolaire ou en restauration scolaire.

*Exceptionnellement, toute absence au service de restauration scolaire ou de l'accueil périscolaire devra être signalée 48 H à l'avance à la mairie. En cas de maladie ou d'accident, un justificatif devra être fourni. Dans le cas contraire, les prestations seront dues par la famille.*

**A chaque rentrée scolaire, de nombreux documents vous sont transmis par le service des inscriptions (la fiche sanitaire à retourner dûment complétée car indispensable en cas de problèmes, les différentes autorisations : sortie, photographie...). N'oubliez pas de les remplir et de les retourner !**

## VILLECOLOBUS

C'est un moyen de transport agréable, écologique et amusant avec des lignes régulières pour chaque groupe scolaire. Les inscriptions sont prises en mairie au mois de juin précédant la rentrée scolaire. L'inscription est valable pour un mois et elle est renouvelable par tacite reconduction sauf modification ou radiation signalée deux semaines avant la prise d'effet. Contactez Kamal Hafidi (kh@villerslesnancy.fr) au 03 83 28 28 65 ou 06 13 37 55 21 pour de plus amples renseignements.

## ETUDE SURVEILLEE

Des solutions d'étude surveillée sont proposées dans chaque école. Les parents doivent prendre contact avec le directeur pour en connaître les modalités.

Deux **forfaits** sont proposés :

- de 1 à 8 présences : 15,97 € par mois, quelque soit le nombre de présences
- à partir de 9 présences : 31,99 € par mois, quelque soit le nombre de présences

**L'accueil périscolaire et l'étude surveillée des enfants du groupe scolaire Villers-Centre (Maternelle Déruet et Primaire du Château Simon de Chatellus) sont organisés directement par l'Association des parents d'élèves de l'école.**

## TARIFS 2010/2011

ACTIVITES PERISCOLAIRES		RESTAURATION SCOLAIRE
<b>Matin</b> de 07 h 30 à 08 h 30 : 1,03 €	<b>Après-midi</b> de 16 h 30 à 17 h 30 : 2,06 €/ de 16 h 30 à 18 h 30 : 4,12 € <b>au delà de 18 h 30, pénalité forfaitaire : 4,12 €</b>	<b>Villarois</b> 4,53 € par repas
<i>Tarif dégressif au-delà du 1<sup>er</sup> enfant</i>		<b>Extérieur</b> 5,20 € par repas

Tarifs aidés pour les activités périscolaires et la restauration scolaire : renseignements au CCAS - 3, rue Maurice André - 03 83 92 12 18

## VOS CONTACTS EN MAIRIE

### BUREAU DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES :

Hôtel de ville, bd des Aiguillettes / 03 83 92 12 10 / Fax : 03 83 92 12 00 / inscriptions@villerslesnancy.fr

# Activités Péricolaires

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2010/2011

### A RENDRE AU BUREAU DES INSCRIPTIONS

#### REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX)

NOM : ..... PRENOM : .....



QUALITE :  Père  Mère Autre : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE: .....

.....

 DOMICILE : .....  TRAVAIL: .....

 MOBILE : .....  COURRIEL : .....

N° DE SECURITE SOCIALE: ...../...../...../...../...../...../.....

CAISSE D'AFFILIATION: .....



NOM : ..... PRENOM : .....

QUALITE :  Père  Mère Autre : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE: .....

.....

 DOMICILE : .....  TRAVAIL: .....

 MOBILE : .....  COURRIEL : .....

N° DE SECURITE SOCIALE: ...../...../...../...../...../...../.....

CAISSE D'AFFILIATION: .....

*Au cas où les responsables légaux ne pourraient être joints, le responsable de l'activité prendra pour vous les mesures d'urgence qu'il estimera nécessaires. En cas d'intervention des pompiers, le blessé sera automatiquement acheminé vers le centre hospitalier le plus proche.*

#### AUTRES PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

*en l'absence des représentants légaux*

NOM : ..... TELEPHONE : .....

NOM : ..... TELEPHONE: .....

#### ASSURANCES

##### RESPONSABILITE CIVILE

COMPAGNIE : ..... N° DU CONTRAT : .....

##### MUTUELLE

COMPAGNIE : ..... N° DU CONTRAT : .....

##### ASSURANCE SCOLAIRE

COMPAGNIE : ..... N° DU CONTRAT : .....

Je soussigné (e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement du périscolaire municipal. Je m'engage à respecter les règlements en vigueur et à régler les frais dont je serais redevable.

Villers lès Nancy, le ..... , Signature du (des) responsable(s) légal(aux)

NOM DE L'ENFANT: ..... PRENOM : .....

ADRESSE: .....

ECOLE : ..... CLASSE : .....

N° CAF : .....

FREQUENTERA L'ACCUEIL PERISCOLAIRE SELON LES JOURS ET HORAIRES CI-DESSOUS :

Horaires → ↓ Jour	Matin : 07 h 30 - 08 h 30	Après-midi : de 16 h 30	
		à 17 h 30	à 18 h 30
Lundi			
Mardi			
Jeudi			
Vendredi			

PRECISEZ LA PERIODICITE :

Toutes les semaines  Tous les 15 jours  Tous les mois  Occasionnellement

A COMPTER DU : .....

REMARQUES : .....

FACTURATION A ADRESSER A : .....

**A rendre au**  
**BUREAU DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**  
 (inscriptions@villerslesnancy.fr)  
 Hôtel de ville, bd des Aiguillettes  
 03 83 92 12 10  
 Fax : 03 83 92 12 00

**Activites Periscolaires**

**DOSSIER D'INSCRIPTION 2009/2010**

**A RENDRE AU BUREAU DES INSCRIPTIONS**

# Restauration Scolaire

## DOSSIER D'INSCRIPTION 2010/2011

### A RENDRE AU BUREAU DES INSCRIPTIONS

#### REPRESENTANT(S) LEGAL(AUX)



NOM : ..... PRENOM : .....

QUALITE :  Père  Mère Autre : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE: .....

.....

 DOMICILE : .....  TRAVAIL: .....

 MOBILE : .....  COURRIEL : .....

N° DE SECURITE SOCIALE: ...../...../...../...../...../...../...../...../.....

CAISSE D'AFFILIATION: .....

NOM : ..... PRENOM : .....


QUALITE :  Père  Mère Autre : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE: .....

.....

 DOMICILE : .....  TRAVAIL: .....

 MOBILE : .....  COURRIEL : .....

N° DE SECURITE SOCIALE: ...../...../...../...../...../...../...../...../.....

CAISSE D'AFFILIATION: .....

*Au cas où les responsables légaux ne pourraient être joints, le responsable de l'activité prendra pour vous les mesures d'urgence qu'il estimera nécessaires. En cas d'intervention des pompiers, le blessé sera automatiquement acheminé vers le centre hospitalier le plus proche.*

#### AUTRES PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT

*en l'absence des représentants légaux*

NOM : ..... TELEPHONE: .....

NOM : ..... TELEPHONE: .....

#### ASSURANCES

##### RESPONSABILITE CIVILE

COMPAGNIE : ..... N° DU CONTRAT : .....

##### MUTUELLE

COMPAGNIE : ..... N° DU CONTRAT : .....

##### ASSURANCE SCOLAIRE

COMPAGNIE : ..... N° DU CONTRAT : .....

Je soussigné (e) ..... déclare avoir pris connaissance du règlement de la restauration scolaire municipale. Je m'engage à respecter les règlements en vigueur et à régler les frais dont je serais redevable.

Villers lès Nancy, le

, Signature du (des) responsable(s) légal(aux)

NOM DE L'ENFANT: ..... PRENOM : .....

ADRESSE: .....

.....

ECOLE : .....CLASSE : .....

FREQUENTERA LA RESTAURATION SCOLAIRE SELON LES JOURS ET HORAIRES CI-DESSOUS :

- Lundi  
 Mardi  
 Jeudi  
 Vendredi  
 Occasionnellement

REGIME SANS PORC :  Oui  Non

ALLERGIES ALIMENTAIRES :  Oui  Non

*Les allergies alimentaires sévères feront l'objet d'un projet d'accueil individualisé (PAI).*

PRECISEZ : .....

REMARQUES : .....

.....

.....

FACTURATION A ADRESSER A : .....

.....

**A rendre au**  
**BUREAU DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES**  
**(inscriptions@villerslesnancy.fr)**  
**Hôtel de ville, bd des Aiguillettes**  
**03 83 92 12 10**  
**Fax : 03 83 92 12 00**

**REStAurAtion ScOLAire**

**DOSSIER D'INSCRIPTION 2010/2011**

**A RENDRE AU BUREAU DES INSCRIPTIONS**